

Vous êtes admis à l'Université **Jean Moulin** Lyon 3



VOUS  
**INSCRIRE**  
POUR **2015-16**



VOUS AVEZ DÉPOSÉ **UNE DEMANDE D'ADMISSION** À L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3 ET AVEZ OBTENU **UNE AUTORISATION D'INSCRIPTION**.

## PROCÉDURE **D'INSCRIPTION** EN LIGNE

☑ **Connectez-vous dès le mardi 7 juillet au portail inscription**, accessible depuis la page d'accueil du site **www.univ-lyon3.fr** avec votre numéro d'étudiant. Ce numéro se trouve en haut à droite du formulaire de demande d'admission qui vous a été retourné par la scolarité. Votre mot de passe est votre date de naissance au format jjmmaaaa!UJML ex : 15021995!UJML (pour des raisons de sécurité, vous devrez le changer dès votre première connexion).

☑ **Complétez les écrans** qui s'affichent.



Pour vous aider dans la procédure, cliquez sur **Max** ou consultez la **Foire Aux Questions Inscriptions** disponible en page d'accueil et sur les écrans du portail.

☑ **Éditez le feuillet** étudiant.

(récapitulatif de votre inscription)

**Envoyez** votre feuillet étudiant **avec toutes les pièces justificatives** demandées à l'adresse suivante :

**UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3**

**Inscriptions internet**

6 cours Albert Thomas

BP 8242

69355 LYON Cedex 08



## INFO PAIEMENT

Vous pouvez régler les droits d'inscription en 3 fois jusqu'au **30 septembre**, en ligne par paybox (uniquement pour les droits nationaux et la sécurité sociale étudiante).

Le paiement en 1 fois s'effectue soit par carte bancaire en ligne, par chèque bancaire ou postal, ou par mandat cash.

## À SAVOIR

Libellez vos chèques ou mandats cash à l'ordre de « **L'agent comptable de l'Université Lyon 3** ». Les montants des chèques et mandats cash doivent être exacts.

**Attention !** N'oubliez pas de signer votre chèque.

## ATTENTION - BOURSIERS

Si vous avez effectué une demande de bourse sur critères sociaux et que vous êtes en attente de la réponse au moment de l'inscription, sachez que si vous optez pour le paiement en 3 fois et que vous obtenez ensuite une attribution de bourse définitive du CROUS, vous devrez attendre la fin du prélèvement des droits d'inscription pour être remboursé.

## À TITRE D'INFORMATION

Droits pour l'année universitaire 2014-2015

Droits de scolarité Licence : **184 euros**  
(droits de bibliothèque inclus)

Droits de scolarité Master : **256 euros**  
(droits de bibliothèque inclus)

Médecine préventive universitaire : **5,10 euros**

Droits de sport (facultatif) : **36 euros**

Sécurité sociale : **213 euros**  
(si vous n'êtes pas ayant-droit)

Mutuelle complémentaire (**facultative**)

## DATES LIMITES DE CONNEXION AU PORTAIL INSCRIPTION

### 7 SEPTEMBRE

Licences, DUT, M1 Droit, Philosophie et Lettres, M1 & M2 Langues

### 30 SEPTEMBRE

Autres Masters

### 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE

Doctorats

## PIÈCES JUSTIFICATIVES DEMANDÉES

(à titre indicatif)

- Le feuillet étudiant édité à l'issue de la connexion au portail inscription
- La photocopie de votre pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- La photocopie du diplôme d'accès à la formation dans laquelle vous vous inscrivez
- La photocopie de la demande d'admission portant un avis favorable à votre inscription
- La photocopie de votre carte vitale
- Une photocopie de l'attestation de sécurité sociale du parent assureur (en cours de validité) mentionnant votre nom en qualité d'ayant-droit, le cas échéant
- Une photocopie du certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense
- L'attribution de bourse 2015-2016 délivrée par le CROUS si vous êtes titulaire d'une bourse d'enseignement supérieur
- Une photo d'identité au format 3.5 cm x 4.5 cm
- Un moyen de paiement (voir « INFO PAIEMENT »)
- Une enveloppe demi-format (A5) libellée à vos noms et adresse, timbrée au tarif lettre 50g

## INSCRIPTION DANS UN DEUXIÈME DIPLÔME

Si vous avez choisi de vous inscrire dans un deuxième diplôme, vous pouvez le faire en même temps que votre inscription principale.

Renseignez-vous sur les conditions d'accès et sur la **compatibilité des emplois du temps** auprès du secrétariat de la Faculté ou de l'Institut concerné.

## ÉTUDIANT HANDICAPÉ

Si vous déclarez un handicap et que vous faites une demande d'accompagnement pédagogique ou d'aménagement pour les examens, contactez impérativement le Pôle Handicap Étudiant **dès votre inscription ou au plus tard dès votre rentrée.**

Tél. 04 78 78 78 01 | handicap@univ-lyon3.fr

## ÉTUDIANT ÉTRANGER

Pour valider votre visa long séjour ou demander un renouvellement de titre de séjour, le **Service Général des Relations Internationales** vous accueille du lundi au vendredi (horaires sur [www.univ-lyon3.fr](http://www.univ-lyon3.fr)) et réceptionne votre dossier complet pour faciliter vos démarches.

Adresse : Manufacture des Tabacs, Cour Sud, rez-de-chaussée, Bât F.

Liste des documents nécessaires : [www.univ-lyon3.fr](http://www.univ-lyon3.fr) > International > Préparer son séjour > Titre de séjour